

**DELIBERATION N°2023-24_080
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 16 mai 2024

3. Schéma directeur de la vie étudiante

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 26
Membres présents : 14	Pour : 26
Membres représentés : 12	Contre : 0
Total : 26	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur le schéma directeur de la vie étudiante.

Besançon, le 17 mai 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
-Schéma directeur de la vie étudiante.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

Table des matières

Introduction	2
Axe 1 : Favoriser la vie associative et valoriser l'engagement étudiant afin de développer les compétences citoyennes	3
1 Reconnaître et valoriser l'étudiant citoyen	3
Dans ses études	3
Au-delà de ses études	5
2 Reconnaître et favoriser un comportement responsable	8
Responsable de son environnement	8
Responsable de son voisin	9
Axe 2 : Renforcer la qualité de l'accueil et de l'accès aux droits et aux services des étudiants	10
1 L'accueil, élément indispensable à la réussite de nos étudiants	10
Un accueil au début de l'année	11
Un accueil également tout au long de l'année	11
2 Connaître ses droits et les différents dispositifs	12
Etudier dans un environnement propice à la réussite	12
Etre informé et bénéficier des dispositifs ouverts aux étudiants dans sa ville	13
Axe 3 : Améliorer le cadre de vie, la santé et le bien-être étudiant	14
1 Les réalisations destinées à la vie et à la réussite étudiante	15
Aménagements et modifications des campus	15
2 La santé, la prévention des risques médicaux et le bien-être des étudiants	16
Un service de santé étudiante destiné aux étudiants	16
Un engagement en faveur de la pratique d'une activité sportive, Campus sport	17
Un accompagnement en vue d'une standardisation de la pratique compétitive	18
du Sport Universitaire	18
3 Un campus éco-responsable	18
Renforcer la mobilité douce	19
Lutter contre le gaspillage énergétique	20
Développer une ressourcerie	20
Axe 4 : Lutter contre la précarité, l'isolement et le mal-être étudiant par le cadrage des dispositifs de solidarité et le renforcement des moyens d'accompagnement	20
1 Affirmer l'égalité de tous	20
Des dispositifs à l'attention des étudiants dans des situations particulières	21
2 Identifier et surmonter le mal-être étudiant	21
Connaître et traiter les causes du mal-être	22
Faire de la différence une richesse	22

Introduction

Le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) est fondé sur le projet d'établissement de l'université de Franche-Comté et les valeurs d'insertion, de rayonnement, de responsabilité, d'innovation et de solidarité qui composent IRRIS. Il permet à l'université de traduire ainsi, de manière concrète, son objectif opérationnel « Améliorer la qualité de vie étudiante pour favoriser la réussite dans les études et la construction du citoyen » et dans le cadre de ce projet IRRIS, il est décliné en 4 axes.

Le SDVE repose également sur le schéma territorial de la vie étudiante (STVE) en Bourgogne-Franche-Comté, dont il constitue une forme de déclinaison. En effet, l'ancrage de l'université dans le territoire franc-comtois conduit à se fonder sur les différentes positions prises dans le cadre des comités constitués pendant l'année 2023 afin de présenter le schéma territorial. Le travail réalisé par le Crous BFC et par la Comue UBFC est donc le support de l'ensemble de notre schéma directeur uFC. Ce dernier contribue également aux objectifs du référentiel Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS), dont plusieurs objectifs, comme le 5.4 « Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenant.e.s », rejoignent les préoccupations du SDVE. En outre, des enquêtes ont été réalisées, en 2022 et 2023 auprès des étudiantes/étudiants et de l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire. De plus, une concertation au sujet du SDVE a été réalisée en 2024.

Les résultats des sondages permettent d'identifier certains points d'amélioration. Ils sont également un encouragement pour renforcer certaines actions envisagées. Ils doivent aussi conduire l'uFC à affirmer ses spécificités et originalités. Ces dernières se manifestent par l'ouverture de formations innovantes, par la diversification de ses formations, par le rayonnement international et mondial de ses recherches. Pour les étudiants, l'engagement de l'uFC dans leur quotidien en étant à leur écoute, en les responsabilisant et en mettant en place des lieux de vie avec les différents partenaires, constituent autant d'atouts.

En outre, l'uFC est remarquable par sa longévité et son adaptabilité. En effet, elle est une Université moderne née en 1423. Forte de ses 600 ans, elle ne s'est jamais détournée de son objectif d'excellence et de réussite de ses étudiants : permettre à chaque diplômé de trouver sa place en réalisant son projet de vie. Le rôle de l'uFC est en effet d'accompagner l'étudiant dans ses études, dans l'objectif d'une réussite professionnelle et personnelle. Pour y parvenir, l'engagement de l'uFC conduit à soutenir l'engagement des étudiants citoyens, dans le cadre de leurs activités associatives, de solidarité et d'attention aux autres voire d'empathie. Elle s'engage par conséquent à créer l'égalité des chances et de réussite de tous ses étudiantes/étudiants. Pour garantir aux étudiants en situation de précarité, des conditions d'études comparables à celles des autres étudiants, l'uFC renforce notamment son partenariat avec le Crous BFC.

Pour offrir de meilleures conditions de vie étudiante, l'université de Franche-Comté tient aussi compte des spécificités de chaque étudiant soumis à un statut spécial pour développer ses particularités et atténuer certaines difficultés. C'est pourquoi, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau, les étudiants salariés, bénéficient d'une prise en charge spécifique. De plus, en lien avec le service de santé étudiante, les étudiants fragiles ou confrontés à la maladie ou à un accident sont, eux aussi, accompagnés dans leurs démarches.

Par ailleurs, dans l'ensemble des six villes d'implantation de l'uFC, des lieux de vie sont organisés en espaces de convivialité et de rencontres entre étudiants, ainsi qu'avec les associations et les élus de l'uFC. Chaque composante déploie les dispositifs utiles à la meilleure réussite de ses étudiants. Les campus sont réaménagés et les bibliothèques universitaires rénovés dans cette perspective de réussite. Les travaux d'ampleur de rénovation des campus visent à mettre en place un cadre favorisant la qualité de vie et les pratiques éco-responsables.

Les différents axes proposés dans la déclinaison de ce SDVE poursuivent ainsi tous l'objectif de s'affirmer comme une université éclairée, égalitaire, humaniste. Ces objectifs nous obligent particulièrement en respectant deux grandes orientations dans les années à venir : la protection de l'environnement et le respect de la diversité des projets de chacun.

Pour ce faire, 4 axes sont définis en suivant les valeurs de l'uFC, ils sont autant de guides et d'objectifs de nos actions :

- Axe 1 : Favoriser la vie associative et valoriser l'engagement étudiant afin de développer les compétences citoyennes

- Axe 2 : Renforcer la qualité de l'accueil et de l'accès aux droits et aux services des étudiants
- Axe 3 : Améliorer le cadre de vie et le bien-être étudiant
- Axe 4 : Lutter contre la précarité, l'isolement et le mal-être étudiant par le cadrage des dispositifs de solidarité et le renforcement des moyens d'accompagnement

Ces axes prennent appui sur le schéma territorial de la vie étudiante, dont les 4 ambitions affirment :

- 1 Soutenir des conditions d'accueil et d'intégration propices à la réussite étudiante
- 2 Accompagner la santé et le bien-être des étudiants
- 3 Favoriser l'épanouissement et l'ouverture des étudiants
- 4 Mieux communiquer – Améliorer l'accès aux informations en matière de vie étudiante

Dans le STVE, elles se déclinent en différents axes et actions. L'uFC a travaillé à la rédaction de ce document et participé aux différents groupes de travail. Des rencontres, des enquêtes et sondages auprès des étudiants et des composantes ont été organisés avec les partenaires sur le territoire. Les conclusions et les engagements de l'uFC sont présentés dans ce schéma directeur de la vie étudiante et constituent autant d'éléments de fierté.

Les valeurs défendues par l'uFC sont liées à son histoire et expliquent son développement sur six sites : Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul, Dole, Lons-le-Saunier. Le projet de l'établissement pour les années 2024-2028 en est la manifestation : <https://www.univ-fcomte.fr/projet-detablissement-et-informations-statutaires>

Notre schéma directeur souligne les réalisations à venir. C'est pourquoi les conclusions des différents axes présentent les réalisations envisagées à court, moyen ou long terme et exposent chaque fois un lien avec les actions envisagées dans le cadre du STVE, avec un renvoi aux fiches actions envisagées par l'uFC et ses partenaires et leurs réponses pour l'Université demain.

Axe 1 : Favoriser la vie associative et valoriser l'engagement étudiant afin de développer les compétences citoyennes

Le rôle de l'Université est de former de futurs professionnels engagés dans un quotidien ouvert aux autres et en lien avec leur territoire. L'engagement des étudiants se manifeste notamment dans les associations, lors de rencontres avec des professionnels, avec des institutions et dans leurs études. Les perspectives de vie se dessinent grâce à la valorisation et au soutien de leurs engagements. L'université apporte un appui nécessaire aux initiatives étudiantes en les encourageant et en les soutenant pour les consolider.

1 Reconnaître et valoriser l'étudiant citoyen

L'étudiant est un citoyen qui prépare son avenir professionnel. Il découvre différentes disciplines, milieux professionnels ou institutionnels. L'Université doit favoriser les rencontres et les perspectives de vie, aussi bien dans les études, qu'au-delà. Pour y procéder, l'uFC propose un supplément aux diplômes, a développé différentes Unité d'enseignement Libre et encourage les stages.

Dans ses études

- Supplément aux diplômes et reconnaissance de l'engagement

Les liens des étudiants avec des associations, les représentations étudiantes et l'engagement des élus sont autant d'expression du rôle de l'étudiant citoyen, que l'uFC a choisi d'entretenir et de valoriser. A ce titre, elle a privilégié une orientation destinée à responsabiliser ses étudiants en soulignant particulièrement le rôle de chacun dans le respect de l'environnement et de l'individu. Les valeurs de solidarité et de responsabilité se manifestent dans les gestes en faveur de la nature et les actions destinés à une meilleure connaissance des étudiants entre eux. L'uFC est fière de l'engagement de ses étudiants et les encourage dans cette voie, d'autant plus que l'engagement associatif et citoyen est un vecteur de réussite.

Un tiers des étudiants de l'uFC affirme être engagé dans une association (26% l'indiquent pour Besançon et 29% en Nord-Franche-Comté). Ils soulignent les difficultés liées à l'emploi du temps et à la conciliation avec leurs études et examens. L'Université en tient compte en permettant aux représentants étudiants dans les instances de l'uFC ou d'une institution de bénéficier d'un régime spécifique d'études. En

outre, l'engagement citoyen peut se traduire par d'autres implications, certains étudiants ont rejoint la réserve citoyenne de la gendarmerie, auprès d'une caserne, ou font partie des pompiers volontaires.

Un supplément au diplôme est délivré à tous les étudiants à la fin de leur année universitaire ; il est associé à l'obtention du diplôme et constitue une reconnaissance par l'uFC, des étudiants, pour l'ensemble des investissements de l'étudiant dont l'engagement. Ce dernier pourrait être encore mieux et plus largement pris en compte. L'uFC s'y engage dans les années à venir.

- Unité d'enseignement libre (UEL)

Les unités d'enseignement libre constituent une prise en compte supplémentaire de l'investissement des étudiants au-delà de ses études, dans un cadre qui y contribue néanmoins. L'uFC prévoit en effet la possibilité pour ses étudiants de suivre une unité d'enseignement libre au cours d'un semestre. Les propositions sont nombreuses, l'uFC a déployé plus de 75 UEL. Elles constituent ainsi la possibilité pour l'étudiant d'acquérir autant de compétences supplémentaires lors de son parcours. Le choix de l'étudiant est libre, il est guidé par ses aspirations et son parcours. L'UEL permet d'obtenir jusqu'à 0,20 point sur sa moyenne ou des crédits ECTS. Présentes dans toutes les composantes de l'Université, elles sont autant de manifestation de la diversité des parcours et des richesses des engagements de nos étudiants.

Quelques exemples d'UEL : engagement associatif, pratique sportive, citoyenneté défense, protection de la nature, activités de théâtre.

Et demain ?

- L'uFC s'engage à mieux faire connaître les UEL et développer certaines d'entre elles :
 - Clarifier l'offre et proposer un accompagnement aux responsables de ces unités d'enseignements
 - Développer une offre en réponse aux attentes des étudiants
 - Développer les partenariats avec le monde professionnel et valoriser les stages et les engagements professionnels de nos étudiants
- L'uFC s'engage également à améliorer l'accès de tous les étudiants à toutes les UEL proposées de façon à garantir l'UEL comme une ouverture et un lien entre toutes les composantes.

L'université est un établissement tourné vers le monde professionnel. Elle offre la possibilité à ses étudiants d'effectuer des stages à différents moments de leur parcours universitaire. Sur le territoire, l'uFC a développé de très nombreux partenariats avec les entreprises, les institutions et collectivités. L'évolution de la taxe d'apprentissage est un bel exemple de cette valorisation mutuelle. Ensemble, ils ont organisé des forums de métiers, conférences et rendez-vous. L'uFC s'est associée à de nombreux événements tels que les rendez-vous de l'insertion organisés par le département du Doubs ou encore le « Hacking Health » initié par le Grand Besançon et qu'elle porte dorénavant avec le CHU de Besançon. L'uFC s'est dotée d'un réseau d'Alumni qui diffuse de nombreuses offres de stage et emploi ; les communautés se créent.

Avec plus de 110 formations ouvertes à l'alternance en 2023, l'uFC inscrit les entreprises dans la qualité de ses formations : dynamisme et savoir-faire comme ligne de conduite pour que les connaissances soient au service d'un métier. L'uFC renforce et soutient considérablement l'alternance dans son offre de formation. L'Université a également généralisé les conseils de perfectionnement auxquels les représentants du monde professionnel participent. A l'attention des alternants et des étudiants en formation continue, l'uFC bénéficie d'un service spécifique de formation continue et alternance (SeFoCa'l).

L'université propose des formations innovantes résolument guidées par l'avenir de ses étudiants : en raison de leur caractère innovant mais aussi parce que ces formations répondent à la demande des entreprises sur le territoire. L'odontologie, le droit du numérique, les recherches sur l'hydrogène et les (r) évolutions industrielles en Nord-Franche-Comté en constituent quelques exemples.

Le territoire, un atout supplémentaire pour les étudiants de l'uFC

Forte de ses partenariats, l'uFC apporte aux associations et aux étudiants des connaissances indispensables à leur vie professionnelle. Les partenariats sont ancrés sur le territoire : avec la Ville de Besançon et avec la Métropole (GBM) ainsi qu'avec Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et Grand Belfort (GB). Les étudiants sont accueillis en stage, les associations bénéficient de soutien et la réalisation de certaines manifestations est facilitée grâce à leur implication. Les liens institutionnels sont également remarquables par filière, à titre d'exemple : l'UFDR de droit a noué un partenariat solide avec les juridictions,

la Cour d'appel ou le tribunal administratif de Besançon mais également la Chambre régionale des comptes à Dijon. En Nord-Franche-Comté, l'UFR STGI a mis en place un partenariat le réseau RTE et EDENi pour la réalisation de ses expériences et consolider ses masters, l'UFR ST fait partie du réseau national Figure et propose plusieurs CMI dont le lien avec les entreprises est indispensable.

Et demain ?

- Une nouvelle carte des formations afin de former les professionnels et citoyens de demain : dès la rentrée 2024, l'application de nouvelles maquettes construites selon une approche par compétences. L'uFC s'est engagée à modifier ses formations en lien avec le territoire et à répondre aux demandes du monde professionnel.
- Valoriser plus et mettre en cohérence les apprentissages universitaires avec le monde professionnel : dans le cadre de la mise en place de l'approche par compétence, l'uFC développe un e-portefolio dédié au suivi et à l'évaluation des compétences (Projet KPC+/Terrain d'Avenir). Pour l'étudiant, le projet vise à faciliter l'identification des compétences acquises et mises en œuvre dans le cadre de situation d'apprentissage.

Un véritable supplément au diplôme :

L'uFC s'engage à prévoir un supplément au diplôme inscrit dans les systèmes d'information, de façon à être pris en compte dans l'ensemble des composantes, de manière équivalente. Elle permet à tous les étudiants de soumettre un descriptif d'un engagement associatif, sportif, artistique, électif ou citoyen en vue de son intégration dans la rubrique correspondante.

Et demain ?

- Une nouvelle plateforme dédiée au supplément au diplôme associant et responsabilisant davantage les usagers dans le travail de rédaction afin de refléter au mieux la réalité de l'engagement :
 - o l'uFC s'engage à travers le Schéma Directeur du Numérique à moderniser le processus de saisie du supplément au diplôme
 - o revoir et moderniser aussi les outils afin qu'ils répondent aux exigences de standardisation de la rubrique 6 et des compétences, en conformité avec les référentiels nationaux, tout en conservant le caractère collaboratif du travail rédactionnel entre usager et personnel.
- Communiquer à l'ensemble de la communauté universitaire l'existence du dispositif, son utilité, et son fonctionnement notamment en début et fin de semestre en amont des temps forts administratifs.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre du dispositif notamment concernant les étudiants des filières dont l'intégration universitaire est récente et les étudiants des campus décentralisés.

Au-delà de ses études

- o Soutien aux associations

Les associations d'étudiants sont nombreuses, l'uFC encourage leur constitution et leur développement dans le respect de la Charte des valeurs de l'uFC. Elles offrent un dynamisme profitable à tous car elles sont souvent à l'initiative de demandes et apportent des changements. En lien avec les étudiants, elles sont toujours le vecteur de réflexions. Celles-ci sont menées avec les services de l'Université pour développer des projets et soutenir les bonnes idées.

A ce titre, les associations peuvent déposer une demande de financement d'un projet. Celui-ci doit concerner tous les étudiants sans s'attacher à une discipline. Le fonds social d'initiative étudiante (FSDIE) permet le financement partiel ou total de nombreux projets étudiants portés par les associations. Le bureau de la vie étudiante de l'Université (BVE) est présent pour les accompagner dans leurs démarches.

Certaines associations ont obtenu le label de l'uFC. Elles sont ainsi engagées dans un dialogue fructueux avec les services de l'université dans l'objectif de l'amélioration de la vie étudiante et des campus et sont impliquées dans la vie universitaire depuis longtemps : avec les associations institutionnelles, elles contribuent ainsi à une véritable synergie entre les étudiants et les services universitaires. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être institutionnelle pour être reconnue et pouvoir agir. Toutes les réalisations et volontés associatives pourront être écoutées.

Quelques exemples et actions des associations :

Radio Campus <https://campusbesancon.fr/>

Les liens entre l'université et Radio-Campus sont solides. L'uFC soutient le média, l'indépendance de ton, le regard critique et curieux des journalistes et des bénévoles. Ces derniers sont nombreux, souvent étudiants ou anciens étudiants. Radio-Campus est aussi un vecteur de communication de certains dispositifs mis en place par l'université ; à titre d'exemple : le dispositif « être étudiant, ça s'apprend » est relayé, déployé, complété par Radio-Campus sous forme de podcasts. Deux nouvelles émissions sont destinées à faire parler et à mieux connaître nos étudiants, « sortie d'amphi » ou « la Conv'en vrai » : autant d'occasions d'ouvrir une fenêtre sur le monde étudiant en traitant un sujet d'actualité ou lié au quotidien universitaire.

La chorale universitaire et l'orchestre <http://oubfc.fr/>

<https://www.choraleubesancon.fr/page/1944325-2-choeurs-univoice-band-grand-choeur>

Véritable espace de création et d'expression, l'orchestre et la chorale universitaires sont deux associations distinctes mais liées par la musique. Elles accueillent tous les étudiants qui le souhaitent et proposent des concerts et spectacles de grande qualité. En 2024, l'orchestre présentera des concerts de musiques de jeux vidéo et la chorale accueillera un nouveau chef de chœur.

Le théâtre universitaire de Franche-Comté <https://www.theatre-universitaire-fc.fr/>

Un lieu d'expression et de création artistique, libre et conçu pour offrir une parenthèse aux étudiants adhérents. Prélude, Paysage, Panorama sont trois volets de programmation du théâtre universitaire imaginé en lien avec les attentes des étudiants : adapté à l'emploi du temps universitaire et particulièrement tourné vers les autres, le TUFC offre une respiration aux étudiants qui s'y engagent.

Et demain ?

- Radio-Campus s'installe en Nord-Franche-Comté. L'uFC soutient son installation et son développement qui manifeste sa présence auprès de tous ses étudiants. Le média offre une réelle ouverture au monde étudiant et apporte autant d'informations pratiques que de réflexions et de perspectives pour agir sur son territoire, pour trouver un job étudiant ou renforcer son projet.
- Le soutien financier relevant du FSDIE sera repensé de manière à mieux encourager encore certaines initiatives : en matière culturelle, en matière de protection de l'environnement également.
Le théâtre universitaire s'y est engagé et a obtenu en 2023 le Label Sybert pour son respect des exigences en matière de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités.
- Renforcer le bureau de la vie étudiante, développer sa communication pour le faire mieux connaître en consolidant les liens avec les composantes et avec les associations et les partenaires de l'université. Les étudiants rappellent l'importance des rencontres avec les associations et l'uFC s'engage à faire une place plus importante aux associations à la Maison des Etudiants.
- Repenser les lieux en redonnant une place aux rencontres entre les étudiants et les associations : prévoir dans cet objectif des espaces de stockage, des lieux de rencontre en identifiant des salles réservables pour les différentes réunions associatives. Lors des consultations des étudiants, la mise en place de tables rondes entre étudiants, partenaires et associations est proposée dans l'objectif de susciter l'engagement.
- Prévoir un espace avec une scène afin de proposer des représentations culturelles et également dans l'objectif de proposer aux étudiants cet espace.

Un label et des chartes des associations renouvelées :

En concertation avec les associations étudiantes, l'uFC et son Bureau de la Vie étudiante s'engage à revoir les textes et chartes des associations. Ces dernières permettent de distinguer les associations labellisées et les associations institutionnelles de l'uFC. Elles simplifient également les procédures de constitution d'une association et proposent un pack d'ouverture de l'association avec une formation à la gestion des projets et des budgets notamment. En outre, les chartes rappellent les valeurs de l'Université de Franche-Comté, de solidarité, de protection des droits, d'insertion.

Et demain ?

- L'Université s'engage à renforcer son accompagnement des associations sur l'ensemble des sites, en lien avec le Bureau de la Vie étudiante.
- Elle s'engage également à mettre en place des rencontres entre les associations labellisées et institutionnelles afin d'envisager des projets inter-disciplinaires plus nombreux.
 - o Liens avec le monde de la recherche

L'Université est le lieu du savoir, de la réflexion et des rencontres : les partenariats exceptionnels en matière de recherches conduisent à présenter les travaux des chercheurs à l'occasion de colloques et de conférences qui font intervenir des chercheurs, doctorants, experts praticiens et universitaires qui confrontent leurs idées et leurs engagements pour faire avancer la science. Les étudiants y sont associés, les doctorants y sont impliqués et tous participent ainsi de l'identité de l'université.

Des laboratoires et lieux exceptionnels de recherche

L'uFC comprend de nombreux laboratoires de recherches, dans toutes les disciplines autant de manifestation de l'excellence de l'uFC et des recherches menées. Pour la qualité de ses recherches, l'uFC est classée à la 28^{ème} place sur les 83 établissements français du Global Ranking of Academic Subjects publié par Shanghai Ranking. Notre université y est inscrite dans cinq domaines thématiques.

Les laboratoires de recherche accueillent les doctorants pendant la durée de leurs travaux de thèse, recherches menées pendant plusieurs années. Chaque année, l'uFC a la fierté de voir aboutir leurs thèses en accompagnant à soutenir plus de 150 docteurs. Ils étaient 160 en 2023 dans l'ensemble des écoles doctorales de l'uFC.

Tous les laboratoires de l'uFC devraient être cités pour le dynamisme, l'originalité et le développement de leurs recherches, au regard du nombre d'étudiants impliqués ; en voici deux exemples :

- L'institut Femto-ST est un laboratoire de recherches d'envergure mondiale, il compte plus de 750 membres et réunit 7 départements. Il développe une recherche scientifique remarquable. L'institut FEMTO-ST est un des cofondateurs de la Graduate School EIPHI, propose à ses 360 étudiants master et ses 465 doctorants une formation à et par la recherche en sciences physiques et ingénierie, en lien direct avec ses 7 instituts de recherche partenaire et les deux Ecoles Doctorales [SPIM](#) et [Carnot-Pasteur](#) d'UBFC.
- Chrono-environnement effectue ses recherches dans l'objectif de répondre aux enjeux soulevés par l'urgence climatique à l'échelle planétaire : envisager un développement planétaire durable, comprendre, prévoir, identifier les causes, les processus. En 2023, le laboratoire compte 290 membres et 70 doctorants et post-doctorants. Il réunit des chercheurs et spécialistes de nombreuses disciplines liées aux enjeux environnementaux. Prévoir et penser les conséquences du changement global, la perspective est enthousiasmante pour nos étudiants.

Et demain ?

- Renforcer les Graduate School en assurant un lien entre les étudiants en dernière année de masters et les doctorants pour susciter davantage de poursuite en doctorat.
- Accompagner plus encore les futurs docteurs au sein de leurs écoles doctorales, en consolidant la formation à la recherche.

Et demain ?

Des bibliothèques universitaires (BU) d'exception, manifestation de l'Univers-Cité. Selon le rapport de l'OVE 2023, les BU sont de loin le 1^{er} équipement que les étudiants déclarent utiliser.

La réouverture de la BU Sciences, modernisée, avec une salle numérique, un jardin de lecture a eu lieu le 15 janvier 2024 ; elle est une manifestation du rôle indispensable des bibliothèques universitaires qui doivent proposer des espaces différenciés, adaptés aux besoins et aux usages actuels des étudiants, enrichis d'équipements numériques innovants et favorisant l'engagement étudiant, la culture, l'inclusion, l'ouverture sur le monde et les enjeux de la transition environnementale et sociétale.

En 2027, ouvrira un lieu unique réunissant une bibliothèque universitaire, une bibliothèque d'étude et de conservation, une médiathèque municipale. Ce projet de construction unique en France est réalisé sur le site de l'ancien hôpital Saint-Jacques, il sera en lien avec la Maison des Sciences de l'Homme et de l'environnement, dont la rénovation exceptionnelle est en cours d'achèvement.

La nouvelle bibliothèque est véritablement pensée comme un lieu de vie sociétale, qui intègre la vie étudiante avec des espaces distincts pour chacun des lecteurs, étudiants ou non. Il comprendra un espace de restauration et permettra grâce aux liens entre les différentes bibliothèques des donner de l'espace à l'Univers-Cité.

○ Appui aux étudiants salariés

Une très grande majorité des étudiants ont un emploi régulier : à Besançon, 60% des étudiants déclarent exercer un emploi, à Lons le Saunier, ils sont un peu plus de 70% et à Belfort, ils sont 48% à exercer une activité professionnelle nécessaire à la poursuite de leurs études. De plus, lors de la consultation effectuée au cours des mois d'octobre et novembre 2022, parmi les étudiants exerçant un emploi régulier, plus de la moitié d'entre eux rappelle que cet emploi est indispensable à la poursuite de leurs études : 82% d'entre eux estiment que leurs horaires sont compatibles avec leur emploi du temps. L'uFC s'est également engagée à renforcer les dispositifs mis en place afin d'accompagner les étudiants dans leur recherche d'emploi. Elle soutient certains événements dans cet objectif, en lien avec le Crij et avec le Crous, tels que les rendez-vous de job-dating destinés à mettre en relation les étudiants et les entreprises qui recrutent.

En outre, l'Université épaula ses étudiants salariés, en proposant des aménagements spécifiques d'études et de contrôle terminal. L'uFC soutient également les projets de ses étudiants qui demandent une césure, chaque année une trentaine de demandes de césure est validée. Par ailleurs, elle est aussi employeur et certains étudiants peuvent bénéficier de contrats emplois étudiants, notamment auprès des bibliothèques universitaires. Le service commun de documentation est l'un des services qui emploie le plus grand nombre d'étudiants dans le cadre d'un contrat emploi étudiant. Dans un avenir proche, l'objectif est d'améliorer le dispositif des contrats emplois étudiants. Les étudiants ont également souhaité un plus grand développement des offres d'emploi qui leur sont destinées. Ils voudraient également être mieux accompagnés dans leurs recherches d'emploi.

Et demain ?

- Mieux valoriser l'investissement, l'organisation et l'énergie que requièrent le quotidien d'étudiant-salarié : prévoir la prise en compte de ce statut afin de reconnaître le mérite de l'étudiant salarié pendant ses études.
- Développer plus encore les liens avec les partenaires pour proposer des offres d'emploi plus nombreuses aux étudiants, et notamment aux étudiants étrangers qui ont parfois plus de difficultés encore à trouver un emploi.

2 Reconnaître et favoriser un comportement responsable

Un comportement responsable pour l'environnement, pour son voisin, pour soi-même : cela signifie prendre soin de son environnement, faire attention aux autres mais aussi à soi, savoir compter sur les autres et être présents pour ceux qui en ont besoin. L'uFC a traduit en action ces différents engagements.

Responsable de son environnement

○ Les fresques du climat : Enseignants et étudiants engagés

Un coup de fresque à PuFC, depuis la rentrée 2022 l'université généralise les animations de fresque. Elle rappelle l'exigence d'atteindre les 17 objectifs définis par les Nations Unies. Pour ce faire, les étudiants sont les premiers concernés : ils suivent l'animation ou peuvent devenir eux aussi fresqueurs. Ils sont alors sollicités pour faire comprendre à leur tour les enjeux de l'urgence climatique. Tous sont concernés : à titre d'exemple, les juristes participent à une exposition présentée à la BU Proudhon, en lien avec les scientifiques et avec l'association « Citoyens pour le climat ». En novembre 2023, une nouvelle exposition Cartooning for peace : dessine-moi l'écologie est présentée à Lons-le-Saunier, à l'INSPE pour répondre à la demande des étudiants-futurs enseignants qui manquaient de ressources pédagogiques sur l'environnement. La responsabilité environnementale, c'est aussi la responsabilité de la transmission. Dans cet objectif, l'uFC a ouvert, en septembre 2023, un diplôme d'université économie circulaire et créativité soutenable (ECCS), porté par le Service universitaire de Pédagogie et à compter de la rentrée 2024, chaque étudiant de premier cycle suivra un module (socle commun) d'introduction aux transitions écologiques pour un développement soutenable.

Et demain ?

- La réalisation d'un campus éco-responsable grâce à des habitudes respectueuses de l'environnement : recycler ses déchets, disposer d'un jardin, savoir vivre dans la nature, prendre de nouvelles habitudes ; grâce à la consolidation de certaines formations, notamment en développant une facette éco-responsable des formations.
- L'environnement passe avant : l'université encourage les projets qui mettent en avant le respect de l'environnement ; dans les chartes destinées aux associations, le respect de l'environnement est toujours pris en compte. L'uFC s'engage à l'avenir en faveur du projet éco-compatible : face à deux choix équivalents possibles, le projet lauréat sera celui qui poursuit le même objectif tout en gardant la cohérence du projet mais dans le respect de l'environnement.
- La mise en place d'une ressourcerie sur le site du Campus Bouloie-Témis et envisager son extension sur différents sites de l'uFC.
- L'uFC a également initié le projet Give Box en Nord-Franche-Comté afin de lutter contre la précarité tout en respectant des exigences éco-responsables.
- L'uFC s'engage aussi à renforcer le tri sélectif dans l'ensemble de ses sites.

○ Solidarité et protection de l'environnement

L'installation de jardins partagés sur les Campus

Les valeurs de l'uFC de solidarité et de responsabilité s'expriment dans les actions menées au sein des jardins : en installant des jardins partagés l'uFC confirme son engagement solidaire et responsable. Elle s'engage à faire intervenir des entreprises de réinsertion grâce à la nature. Les productions des jardins seront vendues au profit des étudiants, des salariés, des partenaires.

La lutte contre la précarité menstruelle, un engagement éco responsable

L'engagement de l'université dans la lutte contre la précarité menstruelle n'exclut pas de sensibiliser à la cause environnementale. A ce titre, l'université de Franche-Comté a mis en place des distributeurs gratuits de protection périodiques dans les toilettes des filles et elle a choisi des protections périodiques respectueuses de l'environnement. En lien avec le Crous et avec le SSE, l'uFC soutient des ateliers de sensibilisation et de transmission des bonnes pratiques. A ce titre, dans le cadre de la deuxième phase de cet engagement, les étudiantes concernées pourront bénéficier d'une culotte menstruelle lavable offerte par l'uFC. Ainsi les protections jetables seront moins fréquemment utilisées et l'uFC contribue à une évolution des comportements et à une transmission des usages respectueux de l'environnement.

Responsable de son voisin

○ Accueil des étudiants entre eux

Forte de son histoire et de son implantation sur l'ensemble du territoire, les étudiants de l'université de Franche-Comté sont attentifs aux autres et solidaires. A titre d'exemple, pour identifier ce qui est remarquable de la part des étudiants de Franche-Comté, Madame Françoise Bevalot, présidente de l'Université entre 2001 et 2005, rappelle que, lorsqu'elle y était étudiante, tous avaient dans son sac, du papier supplémentaire et une feuille de papier carbone, pour prendre les notes pour celui qui serait absent.

Quelques années plus tard, l'uFC est fidèle à ce souvenir. Les étudiants s'engagent pour les autres, en proposant un parrainage aux nouveaux entrants ou encore en se manifestant pour être preneur de notes pour ceux qui ne le peuvent pas. L'uFC a également institutionnalisé cet engagement en mettant en place des contrats emplois étudiants. Parmi ses associations labellisées, elle accueille l'AFEV qui permet un lien entre les étudiants et des collégiens ou écoliers. Ces derniers bénéficient ainsi d'un référent universitaire et seront peut-être attirés par l'université à leur tour ensuite.

○ Mise en place de tutorat et les cordées de la réussite

Promouvoir l'égalité des chances et la réussite de tous les étudiants est l'objectif poursuivi par l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs de l'uFC. Inscrits dans le programme des Cordées de la réussite mis en place par l'Académie, certains établissements en liens avec les lycées soutiennent l'entrée des lycéens dans le supérieur. Très attentifs aux autres, les composantes participent aux 24 heures dans le supérieur et s'engagent à consolider des liens interdisciplinaires entre les lycéens futurs étudiants et les étudiants, toutes filières confondues. La réussite dans le supérieur se prépare en effet dès le lycée. L'uFC a

aussi créé le dispositif PHARE : programme hybride d'aide à la réussite, il est destiné à accompagner l'étudiant dans la formulation d'un projet réaliste de formation professionnelle.

L'uFC déploie également le tutorat : réunis en petits groupes de travail, les étudiants sont accompagnés par un tuteur, un étudiant solide, titulaire d'une licence ou d'un master, qui connaît bien les étudiants et s'engage à les accompagner dans leur réussite. Ils peuvent ainsi repérer certaines difficultés ou certains talents particuliers. Le tuteur joue un rôle de mentor et travaille avec un enseignant référent qui le guide. Le tuteur facilite ainsi l'intégration d'étudiants éloignés de l'enseignement supérieur. Il aide à lutter contre les inégalités.

L'uFC s'engage également en faveur de l'égalité des chances en participant au dispositif Talents du ministère de la fonction publique : en 2023, une Classe Talents de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) ouvre ses portes ; elle rejoint la classe Talents Sécurité Défense destinée à la préparation des concours administratifs en matière de Police, Douanes, Gendarmerie. Ces dispositifs tendent à faire disparaître l'auto-censure de nos étudiants et reposent sur une bourse supplémentaire du ministère ainsi qu'un lien de Mentorat avec les officiers et les magistrats déjà en poste.

L'uFC met également à la disposition de ses étudiants son réseau Alumni. Elle déploie ainsi une véritable communauté de professionnels prêts à apporter à leur tour de l'aide aux étudiants, qui sont les professionnels de demain.

Et demain ?

- Multiplier les rencontres par filières entre les anciens étudiants et les inscrits à l'Université. Lors des consultations, les étudiants ont souligné le souhait de bénéficier de liens entre les différents étudiants et avec les anciens.
- Consolider les liens entre les lycées et l'enseignement supérieur, en pérennisant les événements existants tels que les Journées Portes Ouvertes, les 24 heures dans le supérieur mais en élargissant également certains événements aux lycéens intéressés.
- Renforcer les liens entre les étudiants grâce aux actions des associations ; c'est le cas d'ESN qui agit pour accueillir les étudiants internationaux tout au long de l'année.
- Renforcer encore les tutorats et les rencontres et échanges entre les étudiants d'une année sur l'autre.

Axe 2 : Renforcer la qualité de l'accueil et de l'accès aux droits et aux services des étudiants

La première ambition du schéma territorial : « soutenir des conditions d'accueil et d'intégration propices à la réussite étudiante » a mis en lumière cette attente de la part de nos étudiants. Le SDVE y associe également certains aspects de l'ambition 4, portant sur l'objectif de mieux communiquer et faire connaître ses droits. Inévitablement liés, l'accueil et l'intégration, des étudiants dans leur université et dans leurs villes, garantissent une qualité de vie dans le travail et contribuent à la réussite des étudiants. Si l'accueil est particulièrement important au moment de la rentrée et donne lieu à des manifestations de bienvenue sur les campus, il est destiné à faire connaître les lieux, les administrations et les agents pour rendre les services accessibles aux étudiants et permettre de faciliter leurs démarches tout au long de l'année. Les bibliothèques universitaires, facteur de réussite étudiante et 1^{er} lieu de fréquentation, poursuivent leur engagement dans la qualité de l'accueil avec la démarche Services Publics + qui succède au label Marianne obtenu de 2020 à 2023 pour les 10 BU qui maillent les campus universitaires. Le service Qualité Audit de l'uFC accompagne aussi désormais les services de scolarité dans la démarche.

1 L'accueil, élément indispensable à la réussite de nos étudiants

L'accueil n'a pas lieu uniquement le premier jour, au moment de la rentrée : il s'étend tout au long de l'année. Il se manifeste par de nombreux événements sur les différents sites de l'Université. Il permet aux étudiants de connaître les lieux et les services de sa composante : autant de connaissances utiles pour savoir à qui s'adresser tout au long de l'année ; autant d'événements indispensables pour oser toquer à la porte, transmettre une inquiétude ou un projet, proposer un moment à partager.

Un accueil au début de l'année

○ Bienvenue aux étudiants

Créer un sentiment d'appartenance dès l'arrivée à l'université, c'est l'objectif des journées de Bienvenue aux étudiants (BAE). Ces journées font intervenir les partenaires de l'université, les associations, les enseignants. Elles ont lieu sur l'ensemble des sites de l'université et se terminent par des événements festifs.

Pensées par le Bureau de la vie étudiante, ces journées doivent permettre de faire connaître les différents espaces et lieux qui feront le quotidien des étudiants tout au long de leur année, sous forme de jeu, de découverte des lieux et de parcours dans l'ensemble des campus. Les étudiants se rencontrent, constituent des équipes, jouent et gagnent ensemble. Dans un objectif de respect de l'environnement, les lots sont le plus souvent des moments à partager, une place de concert, de cinéma, au musée. Les bibliothèques universitaires sont très présentes également : on peut souligner l'engagement en faveur de la meilleure installation de nos étudiants en mettant en place des espaces de troc et de dons. L'initiative née de la BU Proudhon à la Bouloie a consisté à prévoir la TrocParty pendant laquelle les étudiants peuvent choisir les objets et équipements du quotidien dont ils ont besoin parmi les dons présentés sous la forme de stands tout le long du bâtiment de la BU. L'installation devient ludique et les liens et rencontres contribuent à diminuer l'anxiété des étudiants. Le concept a été repris en Nord-Franche-Comté avec les EtuTroc mais aussi par le Crous BFC.

○ Événements spécifiques dans les composantes

Certaines composantes prévoient aussi des événements d'accueil : en lien avec les partenaires, dans l'objectif de sensibiliser les étudiants à la protection de l'environnement. C'est par exemple le cas de l'UFR SJEPG qui organise une « éco-party », visant à faire connaître à ses étudiants, au début de l'année universitaire, les engagements écoresponsables de l'établissement, de ses partenaires et du territoire. D'autres prévoient des événements liés à leur discipline, c'est le cas pour Campus Sports qui peut de cette façon faire connaître les équipements à la disposition des étudiants. A l'UFR STGI, le parcours imaginé par le BVE a ainsi permis aux étudiants de se déplacer dans l'ensemble des composantes. Chaque lieu garde ainsi son identité et présente aux étudiants, avec légèreté, leurs particularités.

Et demain ?

- L'uFC s'engage à maintenir ces journées et à les repenser chaque année au plus proche des attentes des étudiants.
- En Nord-Franche-Comté, 8 étudiants sur 10 aimeraient que davantage d'événements soient organisés, en réunissant les étudiants des différentes disciplines et tout au long de l'année. C'est un enjeu pour les années à venir.

Un accueil également tout au long de l'année

Un bureau de la vie étudiante (BVE) et des services dédiés aux étudiants

Les services destinés aux étudiants sont ouverts toute l'année, ils contribuent à consolider la confiance avec leur université. En Nord-Franche-Comté, les étudiants regrettent de ne pas bénéficier d'un lieu dédié à leur vie étudiante. A Belfort, c'est la bibliothèque universitaire qui offre ce lieu de rencontre et de travail. Les étudiants appellent de leurs vœux la création d'un centre culturel et événementiel inter-campus. A Besançon, les lieux sont plus nombreux et présents sur les différents campus. C'est le (Li)VE et la MDE qui permettent la réunion des étudiants, des associations et propose de nombreux événements.

Et demain ?

- Le site de Montbéliard accueillera un lieu de Vie étudiante qui sera construit au sein de l'ancienne polyclinique. Il répond ainsi à la demande des étudiants de bénéficier de plus nombreux espaces de vie inter-disciplinaires et plus largement ouverts. Le projet, d'envergure, prévoit la réunion de différents services et acteurs sur le territoire. Il a pu être réalisé grâce à la participation commune de nombreux partenaires, et notamment de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et de l'uFC.

2 Connaitre ses droits et les différents dispositifs

L'université de Franche-Comté met à leur disposition de ses étudiants de nombreux services et s'engage à restructurer et à simplifier les outils et procédures ainsi qu'à les porter à la connaissance de chacun. L'engagement de l'uFC en faveur de la réussite de ses étudiants se traduit par l'existence de dispositifs spécifiques, en lien avec certains partenaires, pour accompagner ses étudiants dans leurs réussites : bénéficier d'une bourse, trouver un logement, étudier dans un lieu calme et favorable à la concentration et aux apprentissages. Le guide des aides à la destination des étudiants est en ligne sur le site de l'uFC, il est régulièrement mis à jour et proposé également en anglais : <https://www.univ-fcomte.fr/files/students-aid-guide> et <https://www.univ-fcomte.fr/files/guide-des-aides-pour-les-etudiants>

Etudier dans un environnement propice à la réussite

○ Obtenir son diplôme

La première demande des étudiants est d'apprendre et de réussir son année. L'uFC met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions de travail à ses étudiants. Des espaces de travail agréables, repensés et des propositions de pédagogie innovantes. 70% des étudiants affirment en effet utiliser largement les espaces de convivialité et les lieux de travail communs.

Lors des assises de la vie étudiante, au sujet de l'environnement de travail, les étudiants ont aussi souhaité bénéficier de plus nombreuses salles de travail en autonomie et 53% d'entre eux voudraient bénéficier d'un plus grand nombre d'espaces de travail commun ; en outre, ils voudraient des horaires d'accessibilité plus étendus sur leurs sites universitaires.

L'uFC a créé des espaces de travail en petit groupes dans les BU, les composantes ou la Maison des étudiants, mettent aussi des salles de co-working à la disposition des étudiants. Ils prévoient également des espaces de convivialité, par exemple, à l'UFR-ST à Besançon, le magnifique hall Propédeutique est rénové pour accueillir, à l'étage, des espaces-alcoves de travail ou de discussions.

Et demain ?

- La bibliothèque universitaire Sciences-Sport, entièrement rénovée, se transforme et intègre des équipements pédagogiques innovants telle qu'une salle d'immersion et un Openlab (imprimante 3D et platine de découpe laser). Ouvrant début 2024 sur le Campus de la Bouloie, le Learning Centre sera un lieu propice à l'innovation et aux animations, permettant aux étudiants et aux enseignants de s'emparer différemment des espaces de travail, de détente et des équipements numériques. La BU Sciences bénéficiera d'un espace extérieur : un jardin destiné à la détente et à relier les étudiants à la nature (avec notamment un refuge aux oiseaux en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux LPO, une grainothèque...)
- Prévoir des espaces de convivialité en plus grand nombre sur l'ensemble des campus sera encore l'engagement de l'uFC pour les années à venir, en particulier dans le Nord-Franche-Comté en aménageant les espaces. Les étudiants seront associés à ces projets de rénovation. Cela sera également le cas à Besançon afin de réduire les inégalités d'aménagements et d'équipements entre les lieux de vie étudiante.

○ Faciliter l'insertion dans le monde professionnel

Les étudiants bénéficient d'un service dédié à leur projection dans le monde professionnel. Auprès du service Orientation Stage Emploi, les étudiants sont guidés dans leurs recherches de stages et/ou d'emploi ; dans le cadre de ces entretiens, ils vont revoir leur curriculum vitae, rédiger une lettre de motivation en valorisant véritablement leurs expériences, et ils sauront identifier leurs atouts.

Faciliter l'insertion dans le monde professionnel implique d'avoir bien su choisir son orientation professionnelle, cela participe aussi de la réussite et de la qualité de vie étudiante. Dans cet objectif, l'uFC s'est aussi engagée auprès de ses étudiants en mettant en place le programme hybride d'aide à la réussite des étudiants (PHARE). De décembre à mai, auprès du service OSE, les étudiants peuvent bénéficier d'une réorientation le cas échéant, d'un suivi, d'une valorisation de leurs premiers pas d'étudiants : repenser et imaginer différemment son projet professionnel grâce à une connaissance des différentes formations possibles, en bénéficiant d'une immersion dans certaines autres filières ou en interrogeant certains des enseignants ou étudiants.

○ Bénéficier d'un réseau d'anciens étudiants

Bien plus qu'une réunion d'anciens, le réseau d'alumni est vecteur de perspectives pour nos étudiants. Il fait rêver les ambitieux par la présentation des possibles et des parcours professionnels. Il permet la mise en relation des étudiants entre eux et des entreprises partenaires. Le réseau Alumni propose aussi un espace d'annonces et offres d'emploi et de stages. Il donne la chance également pour les étudiants intéressés par l'alternance de solliciter les entreprises ; il garantit ainsi un accès à tous au monde de l'entreprise. Le réseau Alumni propose aussi, de manière habituelle, des conférences et des rencontres des métiers destinés à mieux faire connaître certaines fonctions et faire découvrir tous les débouchés des formations. Enfin, en lien avec le service OSE, le réseau propose des ateliers sur la candidature en master et sur les réflexions liées aux demandes de réorientation.

<https://alumni.univ-fcomte.fr/fr/>

○ Des bibliothèques universitaires plébiscitées

Plus de 80% des étudiants affirment utiliser leur bibliothèque universitaire (BU) comme espace de travail. Les BU sont de véritables lieux de vie étudiante. Elles bénéficient de rénovation constante et font l'objet d'une attention particulière.

A l'uFC, les BU représentent 20 000 m², elles proposent :

- Plus de lumière, plus de place, plus d'ouvrages
- Plus de diversification et une véritable modernisation de l'offre
- Plus grande amplitude horaire afin de garantir un meilleur accès à tous

Dans les différentes BU, les étudiants aimeraient des lieux de convivialité attenants aux espaces de travail : un coin cafétéria séparé mais mitoyen, directement accessible avec quelques tables, micro-ondes, un distributeur de boissons ; un espace calme de pause, facilement accessible de l'extérieur et depuis la bibliothèque. Ils souhaitent également bénéficier d'espaces extérieurs aménagés, des terrasses, des lieux de convivialité aménagés pour profiter d'un espace vert par exemple, ou encore de salles de sieste, carrels...

Et demain ?

- Pourquoi pas aménager les patios intérieurs présents à Belfort ou à la BU Santé à Besançon ?
- Pourquoi pas envisager plus souvent un jardin autour d'une bibliothèque, un lieu calme, de lecture, comme une invitation à se ressourcer pour pouvoir mieux travailler ? L'exemple du Learning Centre (ancienne BU Sciences – sport) devrait servir de modèle à d'autres projets et réalisations.

- Mais surtout, les places assises dans les BU doivent encore être plus nombreuses. L'uFC s'engage à étudier les différentes demandes de salles de travail et d'espaces de travail dans ses bibliothèques universitaires :

Qu'il s'agisse de leur BU ou d'autres lieux d'études, les étudiants ont exprimé, dans les enquêtes bisannuelles menées avec l'OFVE, 5 attentes principales concernant les espaces de travail :

- augmenter le nombre de places pour travailler individuellement (68%)
- augmenter le nombre d'espaces pour travailler en groupe (54%)
- améliorer le confort et l'équipement des espaces (49%)
- ajouter des prises électriques (48%)
- rendre accessible ces espaces sur des plages horaires plus importantes (46%)

Etre informé et bénéficier des dispositifs ouverts aux étudiants dans sa ville

○ Trouver un logement et connaître les dispositifs d'aide

A Besançon, presque 40% des étudiants ont un loyer plus élevé que le budget qu'ils avaient initialement fixé. A Lons-le-Saunier ils sont 58% concernés par un loyer plus élevé que celui qu'ils avaient prévu. A Belfort et à Montbéliard ils sont encore 36% à se trouver dans cette situation. En outre, la très grande majorité des étudiants estiment leur loyer trop élevé. Les étudiants internationaux en mobilité non encadrée sont souvent très démunis ; même en ayant très bien préparé leur arrivée en France, ils sont souvent confrontés à de grandes difficultés à trouver un logement.

La tension immobilière est forte car les logements adaptés aux étudiants ne sont pas suffisamment nombreux. Le logement et les frais y afférents constitue un très grand facteur d'anxiété des étudiants.

Des différentes consultations étudiantes, il a été transmis que seulement 15, 16 et 17% des étudiants respectivement inscrits à Lons-le-Saunier, à Belfort et à Besançon, vivent en résidence universitaire. Ainsi le Crous lui-même ne peut pas répondre à l'ensemble des demandes.

En matière de demande d'aides, les étudiants souhaitent pouvoir bénéficier d'un plus grand nombre de logement. 57% des étudiants bisontins et belfortains estiment qu'il n'y a pas assez de logements disponibles et 40% d'entre eux considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment accompagnés pour trouver un logement. Les étudiants en situation difficile déplorent les délais pour pouvoir bénéficier d'un logement auprès du Crous.

Pour répondre à la demande des étudiants, l'uFC, les bailleurs sociaux, partenaires immobiliers également ainsi que les villes doivent proposer de nouvelles mesures d'aides, des dispositifs destinés à proposer des loyers moins élevés et des logements aux étudiants, même à ceux qui sont dans une situation de précarité inattendue. Pour la ville de Besançon, l'uFC est associée aux discussions et réflexions engagées dans le cadre de l'Observatoire territorial du logement étudiant.

- Bénéficier d'outils numériques destinés à une meilleure information

Afin de connaître les différentes aides, les dispositifs de soutien mais aussi les événements en matière culturels ou sportifs, les étudiants ont souligné la nécessité de disposer d'une information plus précise et globale. Il existe des services dédiés à la vie étudiante au sein de l'université, au sein du Crous, au sein des villes, métropoles ou agglomérations. L'exemple des activités culturelles est significatif, à Besançon, 58% des étudiants déclarent être mal informés des activités proposées par l'établissement ; à Lons ils sont également 60% à le ressentir et 55% également en Nord-Franche-Comté. Plus de la majorité des étudiants estiment que les animations proposées sont insuffisantes dans leur ville.

Pourtant les événements et les propositions sont nombreux, les étudiants leur reprochent parfois de ne pas être assez en adéquation avec leurs goûts et avec leurs souhaits. Néanmoins en Nord-Franche-Comté, la moitié des étudiants interrogés participent à une activité culturelle (48% le déclarent), à Besançon également (52% d'entre eux). Ils sont presque un tiers à ne pas avoir eu connaissance des événements proposés. Les étudiants ont en effet besoin de lieux de vie sur l'ensemble des campus incluant un bureau pour accueillir les permanences des services étudiants.

Les étudiants sont nombreux à souhaiter que ces services, réunis au sein d'un même lieu, leur permettrait d'avoir connaissance des procédures pour trouver un logement, des aides qui leur sont proposées, d'un événement de théâtre ou les spectacles à venir mais aussi la permanence de l'épicerie solidaire, soit pour y participer soit pour en bénéficier.

Les services sont présents dans différents lieux et selon des outils numériques distincts en fonction des partenaires et interlocuteurs. Les lieux de vie doivent être plus nombreux encore.

Et demain ?

- Une application dédiée à la vie étudiante, l'uFC s'est engagée à simplifier la plateforme des services de l'universitaires, elle permettra aux étudiants une utilisation facilitée et de bénéficier d'un ensemble d'informations regroupées à leur intention.
 - Pourquoi pas une appli destinée aux informations indispensables à leur vie étudiante, les étudiants proposent un What'Sup !
- En outre, l'uFC avec ses partenaires a engagé une réflexion destinée à prévoir un guichet unique d'informations en utilisant les outils numériques auxquels les étudiants sont habitués. Tous les partenaires seraient concernés, le Crij, le Crous, l'université, chaque ville.

Axe 3 : Améliorer le cadre de vie, la santé et le bien-être étudiant

Le schéma territorial a mis en lumière deux ambitions pour améliorer le cadre de vie et du bien-être étudiant, il s'agit « d'accompagner la santé et le bien-être des étudiants et de favoriser l'épanouissement et l'ouverture des étudiants ». L'uFC a engagé des actions considérables afin d'améliorer le cadre de vie et le bien-être de ses étudiants et elle s'investit dans de nouvelles réalisations.

1 Les réalisations destinées à la vie et à la réussite étudiante

Aménagements et modifications des campus

○ Des travaux d'ampleur

Le campus Bouloie-Temis aura bénéficié de 80 millions d'euros de travaux de rénovation. Il s'agit d'une véritable transformation à laquelle l'uFC est partie prenante avec Grand Besançon Métropole, la Région BFC, la Ville de Besançon, le Crous BFC, la technopole Temis, le département du Doubs et l'Ecole SupMicrotech (ENSMM).

Ce nouveau campus est un modèle ; les travaux, prévus jusqu'en 2027, permettront de réaliser :
Un campus technologique à haute qualité environnementale.

Un projet ambitieux du point de vue des innovations pédagogiques et sociales.

Un campus tourné vers son avenir avec des installations ouvertes et engagées dans un projet en lien avec son environnement.

Ce campus d'excellence est le plus grand campus de l'uFC, il accueille autour de 8000 étudiants chaque année. Il comporte 3 UFR (UFR SJEPG, UFR ST, UFR STAPS), ainsi que l'IUT de Besançon-Vesoul et l'ISIFC. Il réunit également des laboratoires de recherches, ainsi que plusieurs bibliothèques universitaires. Le projet de rénovation a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs de la vie étudiante dont le Crous et il inclut les espaces culturels et de vie associative, ainsi qu'un Campus Sport.

○ Des réalisations d'espaces communs (lieux de rencontres, de pratiques sportives accessibles à tous, de salles de travail, d'espaces extérieurs aménagés)

Rendre la vie étudiante plus agréable, offrir un confort indispensable à la réussite : cela passe par le réaménagement des espaces. Dans la continuité des travaux considérables de rénovation des campus, l'uFC a prévu un aménagement extérieur et intérieur en faveur de l'amélioration de la vie quotidienne de ses étudiants. Il s'agit non seulement de prévoir des espaces de convivialité et de travail mais également de mettre en place des lieux de vie en lien avec d'autres partenaires. Les étudiants ont besoin de bénéficier d'une salle, grande, destinée à l'accueil de professionnels, d'évènements culturels, de lieux de vie au-delà des composantes.

Et demain ?

- Renforcer les lieux destinés aux étudiants, grâce au tandem (Li)VE et Maison des Etudiants

Le bâtiment dédié aux services des étudiants de l'uFC est situé sur le campus de la Bouloie : cette Maison des étudiants (MDE) occupe une place de choix entre le Crous et l'Observatoire, elle fait face à la BU Proudhon et est accessible à tous les étudiants grâce à une ligne de bus qui dispose d'un arrêt quelques mètres plus loin. A ses côtés, le Crous a fait construire un Lieu de Vie Etudiante, le (Li)VE destiné aussi à accueillir des ateliers, soirées thématiques et lieux de convivialité.

Le (Li)VE et la MDE déploient et hébergent une ressourcerie et une épicerie solidaire. Ils sont partenaires de différentes associations dans la mise en place de circuits vertueux de recyclage et de consommation, pour réaliser demain un campus éco-responsable en renforçant les espaces de vie étudiante. C'est également le cas du Studio 45 de la BU Proudhon. Ces lieux deviennent ainsi également des lieux de vie rassurants et plus confidentiels. Ils sont le vecteur d'un accompagnement et d'un guide pour soutenir les réussir dans leur réussite.

- Envisager des lieux de vie culturel et susceptibles d'accueillir des étudiants de l'ensemble des composantes

Sous la forme d'une salle polyvalente, d'un lieu dédié à la tenue de spectacles ou évènements. Mis en place à l'initiative des étudiants et des associations étudiantes mais aussi des responsables des composantes afin de prévoir des moments de rencontres inter-disciplinaires.

Sur le campus de Montbéliard : l'imagination d'un nouveau lieu de vie étudiante

En Nord-Franche-Comté, les étudiants soulignent le manque de lieux de convivialité. L'uFC et ses partenaires (Pays de Montbéliard Agglomération en particulier) les ont entendus. La décision a été prise de construire un lieu de vie et d'accueil des étudiants. Le bâtiment comportera des logements étudiants en partenariat avec le Crous et Néolia ; il proposera également un espace pour divers étudiants en formation initiale et continue en ouvrant certains espaces d'atelier et de lieux de production. Autant de perspectives de rencontres et de liens avec cette construction qui devrait voir le jour en 2027.

Dans le cadre des Assises de la Vie étudiante, les demandes des étudiants ont largement porté sur l'amélioration des espaces et lieux de convivialité. L'engagement de l'uFC y répond véritablement. La MDE et le (Li)VE sont déjà ouverts et trouvent leur identité à Besançon et se construisent à Montbéliard.

Les lieux de restauration des étudiants nécessitent d'être repensés car les étudiants sont nombreux à déjeuner sur place et les lieux de restauration ne sont pas assez nombreux pour accueillir tous les étudiants dans les meilleures conditions. Il faut diversifier les espaces et l'offre de restauration. L'uFC y travaille en particulier avec le Crous. En outre, certains étudiants soulignent les difficultés financières auxquelles ils sont confrontés qui empêchent de manger sainement et suffisamment.

- Envisager des lieux de restaurations multiples sur les différents sites
 - Eviter la surcharge des restaurants universitaires
 - Prévoir des lieux extérieurs et abrités pour s'asseoir, déjeuner, partager un temps de convivialité en dehors des espaces liés à l'enseignement
 - Soutenir les installations de cafét'étudiantes, en lien avec les associations étudiantes, ainsi que toutes les autres alternatives

Dans le cadre de son engagement en faveur de la vie étudiante en lien avec le Crous, son partenaire indispensable en matière de restauration, l'uFC a prévu des sites extérieurs en aménageant les espaces de façon à accueillir les étudiants qui déjeunent sur les campus.

Plus de la moitié des étudiants se restaurent sur place, ils peuvent utiliser les services du Crous ou profiter d'un espace dédié, à l'extérieur pour déjeuner d'un repas apporté de leur domicile. L'uFC s'est engagée à développer les espaces extérieurs abrités pour permettre aux étudiants de profiter d'un espace convivial à l'extérieur.

En outre, l'Université soutient également les installations des cafétérias des étudiants. Elle encourage les initiatives des associations et bureau des étudiants en ce sens.

En lien avec le Crous et afin de répondre à la demande des étudiants, une réflexion est menée afin de désengorger les restaurants universitaires et réduire le temps d'attente pendant la pause méridienne. En effet, plus de la moitié des étudiants déjeunent au sein du campus en utilisant les services de restauration sur place : presque 60% à Besançon et à Montbéliard, le chiffre augmente jusqu'à plus de 80% à Belfort mais il baisse autour de 30% pour Dole, Vesoul et Lons-le-Saunier. Ne nous y trompons pas : lorsque l'offre de restauration convient, les étudiants sont heureux de pouvoir en bénéficier largement. D'ailleurs, certains étudiants souhaitent que les restaurants universitaires soient plus largement ouverts et en particulier le soir.

Quelles perspectives ?

- S'engager à ouvrir plus largement certains lieux de restauration particulièrement sollicités.
- S'engager à développer les espaces extérieurs, tables abrités, espaces de cafétaria.
- S'engager à contribuer à élargir l'offre de restauration, proposée par les différents partenaires, lorsqu'elle est insuffisante sur certains campus et notamment le soir.
- S'engager à soutenir et à développer d'autres initiatives, telles que celles du Crous qui prévoit une possibilité de placer un foodtruck, de mettre en place de façon étendue, le service de click and collect de repas, les Crous&Go. Mis en place au Restaurant Universitaire Lumière de Besançon, il devrait être étendu sur le territoire et le soir.

2 La santé, la prévention des risques médicaux et le bien-être des étudiants

Un service de santé étudiante destiné aux étudiants

Le service de santé étudiant (SSE) est composé de médecins, d'infirmiers, de psychologues et d'une diététicienne. Ils œuvrent ensemble en faveur d'une meilleure connaissance des règles d'hygiène, de santé, de prévention. Ils agissent à titre préventif en recevant les étudiants qui le souhaitent. Ils proposent des actions de sensibilisation à certaines maladies, font connaître les comportements à risques, apportent une écoute aux étudiants inquiets. La prévention, parent pauvre du système de santé français, est pourtant fondamentale au bien-être actuel et futur de nos étudiants. L'uFC s'engage avec son SSE à renforcer les actions de prévention. Ils ont alors un rôle de guide en accompagnant l'étudiant vers le professionnel de santé qui pourra apporter le suivi nécessaire.

Afin de faciliter les demandes de rendez-vous, la plateforme Doctolib a été ouverte à partir du mois de septembre 2023. Le dispositif, particulièrement apprécié, sera même étendu et plus largement ouvert.

- Faire connaître et engager les actions en cas de risque de maladies, détection des conduites à risques, des obligations de prévention des risques

La transmission d'une meilleure connaissance de soi, des risques, des bonnes habitudes à acquérir est réalisée grâce à différentes actions de prévention et de sensibilisation. Des événements et rencontres avec différents professionnels de santé sont prévus pendant l'année, le SSE travaille également en lien avec Campus Sport et rappelle la nécessité et les bienfaits d'une pratique sportive régulière. Se déplacer à pied ou en vélo plutôt qu'en voiture y participe également.

En matière de prévention, le SSE organise des journées de sensibilisation et de connaissances sur différentes thématiques (risques festifs, santé sexuelle, santé mentale, sécurité routière, ...). Par ailleurs, le SSE soutient les conférences et événements destinés à lutter contre les violences.

Certaines actions relèvent ainsi de plusieurs pôles d'activités et concernent la santé, la sexualité, la prévention, les discriminations. Autant d'événements et de conférences soutenus par l'uFC.

- L'étudiant, un travailleur comme un autre ? Identifier les signes d'épuisement, d'une crise à venir, savoir demander

Avoir une attention particulière pour ses étudiants implique de savoir détecter certaines alertes et de pouvoir y répondre. A ce titre, l'uFC s'est dotée de quatre formateurs aux premiers secours en santé mentale. Deux d'entre eux sont formés aux premiers secours à apporter aux jeunes et deux d'entre autres ont une connaissance générale de ce secours. Ils peuvent ainsi former le personnel, certains responsables d'associations, des élus étudiants ou tous ceux particulièrement exposés aux étudiants fragilisés qui en font la demande. Etre formé aux premiers secours en santé mentale permet de savoir réagir face à une crise, dans un contexte de fragilité mentale. En outre, à l'Université de nombreux agents sont également des Sentinelles. Ils ont été formés à identifier un risque suicidaire et peuvent ainsi orienter les étudiants vers les professionnels ou des structures.

Cette sensibilité à la situation de nos étudiants conduit évidemment à s'interroger sur le quotidien de l'étudiant et à savoir lui dire comment prendre du recul, mieux s'organiser, ne pas être envahi par une charge trop lourde de travail. Autant d'engagement de l'Université : de la part de l'ensemble du personnel, des agents et des enseignants-chercheurs et des enseignants.

Et demain ?

- Un SSE repensé, agrandi et plus accessible : 26% des étudiants déclarent ne pas connaître ce service ni même l'existence d'une infirmerie dans leur établissement alors que 23% des étudiants belfortins et 37% des étudiants besançons ont eu déjà des difficultés pour avoir accès à des soins.
- Un nouvel espace commun à Besançon mais également des permanences plus nombreuses et mieux connues en Nord-Franche-Comté. L'uFC réfléchit aux partenariats à développer afin d'envisager que les étudiants puissent bénéficier de consultations en priorité.

Un engagement en faveur de la pratique d'une activité sportive, Campus sport

Sport à tous les étages à l'Université : tous les âges et toutes les disciplines bénéficient de Campus Sport, les cours, l'usage des salles et des équipements sont gratuits pour les étudiants de l'uFC. Les plages horaires sont nombreuses et les lieux sont dispensés dans des lieux divers : une quarantaine d'activités différentes sont proposées chaque semaine et une centaine de créneaux hebdomadaires sont ouverts pour y accéder ; en prenant appui sur le territoire, par exemple, il existe des activités de pleine nature pour se dépenser tout en découvrant les habitats naturels et en conciliant son sport et son parcours étudiant.

Un campus sport, service universitaire des activités physiques et sportives, est ouvert aux étudiants : avec 6 lieux de pratique sportive extérieure : un Parkour, une piste finlandaise, un Para-Workout, une aire de multisports, un terrain de rugby sur herbe et une piste d'athlétisme. Un terrain de Beach Volley et un mur d'escalade ainsi qu'un parc de musculation extérieure sont mis à la disposition de tous dans l'objectif d'un campus ouvert. A Besançon, 68% des étudiants déclarent être satisfaits des installations sportives sur leur site d'étude, et 64% d'entre eux pratiquent une activité sportive. A Belfort, les étudiants déplorent le manque d'installation sur le campus.

- A Belfort et à Besançon, plus de 40% des étudiants souhaiteraient l'installation d'une salle ou d'un équipement de renforcement musculaire et de pratique sportive (en Nord-Franche-Comté).
- Pour plus de 70% des étudiants sur l'ensemble du territoire, le principal frein à l'exercice d'une activité sportive est le manque de temps et ne porte pas sur l'équipement ou la salle.
- Les équipements sont cependant plus présents à Besançon qu'à Belfort, tout en étant encore insuffisants. Les équipements de proximité devront aussi être privilégiés.
- Certains bâtiments doivent être rénovés, à Besançon, le gymnase sera mieux aux normes pour répondre aux exigences énergétiques et aux exigences d'accueil des étudiants et personnels en situation de handicap.

Et demain ?

- Maintenir des emplois du temps conciliables avec la pratique sportive choisie par les étudiants.
- Envisager des équipements extérieurs et créer un gymnase destiné à la pratique sportive sur certains campus en particulier en Nord-Franche-Comté, et sur le campus des Hauts-du-Chazal.
- A Besançon, une salle polyvalente qui permettrait aux étudiants de prévoir des rencontres inter-étudiants en matière sportive mais également au-delà.
- Les partenariats avec les villes dans lesquelles l'uFC est implantée, permettront également de prévoir des aménagements et équipements sportifs.
- A Vesoul, devant l'IUT, la création d'un terrain multisports a été décidée. Le mur d'escalade de Montbéliard devrait également être rénové.

Un accompagnement en vue d'une standardisation de la pratique compétitive du Sport Universitaire

Héritage séculaire, le sport universitaire est un outil de promotion de la pratique civile. Symbole du dépassement de soi il contribue à l'image de l'excellence universitaire et au sentiment d'appartenance. L'Association Sportive de l'uFC (ASUFC) est le premier interlocuteur des sportifs compétiteurs, qui représentent leur établissement ou leur composante, c'est elle qui fait le lien entre les licenciés et la LRSU et plus largement la FFSU. Elle accompagne les pratiquants dans leurs déplacements, lors des entraînements et leurs compétitions. L'uFC déploie un accompagnement et un soutien spécifique à ses étudiants sportifs de haut niveau. Chaque année de nombreux athlètes de l'Université de Franche-Comté se démarquent au national et à l'international.

Et demain ?

- Développer la culture sportive et le sentiment d'appartenance des étudiants en valorisant les résultats des athlètes de l'uFC et en relayant les rencontres.
- Accompagner l'ASUFC dans le processus de recensement et de coordination des athlètes et équipes universitaire.

3 Un campus éco-responsable

Un engagement respectueux de l'environnement destiné à transmettre les valeurs de l'université par les actions menées : des campus éco-responsables, des exigences de protection de la nature en lien avec les valeurs de solidarité et de bien-être et de valorisation des engagements étudiants. Non seulement la vie étudiante est orientée pour transmettre des habitudes éco-responsables mais les liens avec les partenaires y contribuent également. Différents engagements traduisent la volonté de l'uFC.

Et demain ?

Pour favoriser des campus éco-responsables, les projets de vie étudiante doivent être accompagnés et valorisés en faveur du développement durable. Les étudiants se sentent concernés par les enjeux environnementaux et sont demandeurs d'engagements mutuels pour leurs réalisations effectives.

Pour cela, un atelier de concertation a été organisé afin de faire ressortir les besoins et attentes des personnes concernées par le montage de projets de vie étudiante. En présence d'étudiants, associations étudiantes, le vice-président à transition environnementale et sociétale, un groupe de travail sur les questions

environnementales s'est réuni pour réfléchir aux curseurs de l'engagement mutuel éco-responsable, aux critères et aux réalisations à venir.

A la suite de ce travail collaboratif, sur le traitement de l'alimentation, du plastique et des déplacements, il a été mis en avant des demandes :

- Pour l'accompagnement des associations : un accès à des ressources réutilisables et partagées (vaisselles, tissus, etc.), des dispositifs de gestion des déchets (composte).
- Pour garantir le respect des critères des chartes CVEC et FSDIE : un bonus financier pour supporter le coût lié à la transition écologique (repas locaux, biologiques, transport en train au coût plus élevé).

Un travail de concertation va continuer d'avoir lieu avec les étudiants et associations étudiantes pour rendre ces demandes réalisables et effectives.

En parallèle, des liens avec des associations locales seront mis en place pour développer une entraide mutuelle sur les questions de développement durable. Des guides et des formations pourront être mis à disposition des associations étudiantes pour partager des éléments concrets sur l'organisation d'événements éco-responsables.

Renforcer la mobilité douce

- o Engagement lié à la mobilité douce : transports en communs, espaces pour les vélos

Les travaux réalisés ont permis de renforcer l'engagement de l'Université en faveur de l'usage des transports en commun par les étudiants. A Besançon, plus de 54% d'entre eux énoncent utiliser un transport en commun. La voiture est encore utilisée par plus de 30% d'entre eux. En prévoyant une baisse du prix des transports en commun pour les étudiants et en envisageant une plus grande fréquence des passages des bus à certains horaires en particulier, ce taux pourra encore être amélioré. Si en Nord Franche-Comté, les étudiants sont plus nombreux à utiliser leur voiture, environ 44% d'entre eux, leur demande est la même que celle des étudiants bisontins : bénéficier d'un coût de transports plus avantageux et obtenir une modification de la fréquence des passages des transports en commun. En outre, un ticket commun aux villes universitaires concernées a été évoqué et pourrait également être envisagé. A Lons le Saunier et à Vesoul, l'offre de transport en commun est insuffisante pour offrir aux étudiants une réelle alternative à leur véhicule : les étudiants se rendent à l'Université en voiture ou à pied. A Lons-le-Saunier, la taille de la ville explique néanmoins que 84% des étudiants soient satisfaits de leur temps de trajet entre leur domicile et leur lieu d'enseignement universitaire.

Et demain ?

En lien avec les agglomérations, les services de transports et les instances régionales, l'Université de Franche-Comté s'engage à renforcer l'accessibilité de l'ensemble de ses campus, elle est particulièrement insuffisante en Nord-Franche-Comté. C'est en lien avec les villes et agglomérations partenaires, que l'uFC mène désormais :

- Une réflexion sur la fréquence du passage des transports en commun
- Une réflexion sur le coût des transports pour les étudiants
- Une réflexion sur les moyens de faciliter le covoiturage

Pour que la mobilité douce soit privilégiée par les étudiants, il faut la rendre possible. C'est en travaillant avec les différentes villes et les transports collectifs que l'évolution sera possible en prévoyant par exemple :

- o Des emplacements de vélos et de trottinettes
L'uFC s'engage à augmenter le nombre d'emplacements de vélos et les espaces pour garer sa trottinette. Celles-ci peuvent être à l'intérieur du bâtiment, comme cela sera par exemple le cas à l'PUFR ST grâce à des casiers prévus à cet effet.
- o Augmenter le nombre de bus – développer l'offre le soir
Faire vivre son campus rend nécessaire de prévoir une plus grande amplitude horaire de l'offre de transports en commun. Les réseaux de bus ont été repensés, ils doivent être encore améliorés : l'uFC prend acte de la demande des étudiants d'une plus grande fréquence de passage de bus à certaines heures et période de l'année et d'une plus grande amplitude horaire en imaginant avec les transporteurs, une plus grande offre de

transport le soir ; elle tient compte également des demandes de mise en place d'une ligne de transport facilitée entre Belfort et Montbéliard pour les étudiants des campus. L'uFC participera et soutiendra les réflexions des partenaires au sujet de la meilleure mise en place de l'offre en matière de transport.

Lutter contre le gaspillage énergétique

- Des actions organisées par la Ville et par l'Université

Connaitre les bonnes pratiques et créer des habitudes. La rénovation des campus a représenté un véritable confort thermique et une baisse des dépenses énergétiques. Cela se traduit aussi dans l'offre de formations, à l'uFC, il existe 6 unités d'enseignement libres (UEL) en lien avec la transition énergétique, par exemple Conversations Carbone ou encore Actions pour la transition environnementale, ainsi qu'un cycle de conférences Transitions environnementales, qui réunit des experts, scientifiques, chercheurs qui exposent leurs travaux aux étudiants. S'engager à mieux connaître la précarité énergétique pour la surmonter.

Développer une ressourcerie

L'engagement en faveur de la protection de l'environnement, de la lutte contre la précarité s'est traduit par la décision de mettre en place une ressourcerie à l'uFC. La réalisation a été rendue possible grâce aux soutiens de différents partenaires, notamment la Ville de Besançon mais aussi la métropole GBM. L'emplacement de la ressourcerie, au (Li)VE, permet d'envisager un service commun du Crous et de l'uFC.

Lors des consultations étudiantes, 52% des étudiants ont manifesté le souhait d'espaces solidaires sur leurs campus : ressourcerie, épicerie solidaire, bourses d'équipements ou de livres. Lors des assises de la vie étudiante, prévoir des rencontres solidaires entre les établissements était également souhaité. La tradition de solidarité à l'uFC avait déjà conduit à mettre en place des manifestations de solidarité mais sans les institutionnaliser dans un cadre général, certains projets ont cependant été développés et leur succès a rendu indispensable le développement d'un lieu dédié aux vêtements, objets et équipements de seconde main.

Et demain ?

- Maintenir les initiatives menées depuis plusieurs années, telles que le Studio45, les liens avec les partenaires extérieurs, la Ville et Grand Besançon notamment, et les renforcer en impliquant les étudiants bénéficiaires mais également acteurs de la réalisation de ces différentes actions.
- Affirmer une ressourcerie destinée à rayonner au-delà de la vie étudiante et perçue comme un espace proposant aux étudiants de s'y investir autant que d'en bénéficier.

Axe 4 : Lutter contre la précarité, l'isolement et le mal-être étudiant par le cadrage des dispositifs de solidarité et le renforcement des moyens d'accompagnement

La crise du Covid a particulièrement exposé les fragilités et les dépendances de nos étudiants. L'uFC s'est engagée à soutenir ses étudiants dans cette période difficile et à maintenir cet effort par la suite dans l'objectif de rétablir l'égalité entre chacun. Celle-ci est rompue à cause de difficultés financières, médicales ou encore en raison d'un événement exceptionnel et déstabilisant. L'Université a mis en place, en 2021, une commission précarité étudiante dont les membres sont élus étudiants ; elle s'engage ainsi à accompagner ses étudiants en étant dans son rôle de vecteur de réussite en toutes circonstances.

1 Affirmer l'égalité de tous

Chaque étudiant dispose de particularités et de talents différents, l'Université est le lieu pour valoriser les spécificités et le courage de chacun d'entre eux. Tenter de retrouver une égalité en offrant à ses étudiants les mêmes chances grâce à des dispositifs tournés vers la réussite de tous. Garantir un égal accès aux structures et aux apprentissages en proposant des modalités de travail et de contrôle des connaissances adaptées. Pour garantir cet équilibre, l'uFC s'est engagée dans la lutte contre la précarité des étudiants en soutenant les étudiants salariés et en proposant des contrats emplois-étudiants, elle y participe également

par la mise en place d'une épicerie solidaire et d'une ressourcerie ; elle est associée au Crous pour améliorer l'accès au logement et le rendre plus accessible ; elle s'engage également à étendre ces partenariats afin de limiter les contraintes résultant du marché immobilier en tension.

Des dispositifs à l'attention des étudiants dans des situations particulières

○ S'adapter au handicap

Par ailleurs, les étudiants dans une situation de handicap, qu'elle soit temporaire ou non, bénéficient d'un soutien particulier. Ils sont accompagnés dans leurs démarches et dans leur vie étudiante au quotidien. L'Université met un réseau de services et de référents à la disposition des étudiants en situation de handicap ; au sein du bureau de la vie étudiante, un agent est dédié à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants concernés, son travail est effectué en lien avec le référent désigné dans chaque composante, ainsi qu'avec le Service de santé étudiante. Ensemble, ils mettent en place un Plan d'accompagnement étudiant handicap (PAEH), il permet de prendre en compte un aménagement des enseignements, de prises de notes, une majoration du temps d'examen ou encore du prêt de matériel.

○ Prévoir un accompagnement des étudiants en difficulté financière

L'uFC agit en lien avec le Crous pour accompagner les étudiants boursiers dans des situations difficiles. Elle a ouvert une épicerie solidaire AGORAé qui vend des produits alimentaires à 10% du prix du marché, elle a également mis en place un dispositif de lutte contre la précarité menstruelle pour que l'absence en cours quelques jours par mois ne soit plus la seule réponse des étudiantes démunies. Ainsi 32 boîtiers de distribution de protection périodique sont installés, approvisionnés par l'uFC et à la disposition des étudiantes. L'uFC a également pris la décision de soutenir ses étudiants confrontés à une difficulté inattendue.

○ Renforcer l'accompagnement social des étudiants en situation de grande précarité

Les étudiants bénéficient de bourses d'études et peuvent également bénéficier d'un logement. Le partenaire privilégié de l'université est le Crous : ils peuvent agir en urgence ensemble pour aider l'étudiant en grande difficulté financière. La procédure, en ligne, est simplifiée et permet en situation d'urgence de répondre très rapidement. L'uFC s'est engagée à renforcer cette aide en déployant un FSDIE Social, dans les situations d'attente d'un rendez-vous avec le Crous ; en outre, elle garantit un suivi en lien avec les assistantes sociales du Crous. Les agents de l'Université, responsables de services administratifs ou agents du BVE orientent les étudiants vers le service adéquat du Crous.

Et demain ?

- Elargir les horaires d'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire : l'AGORAé, présente au (Li)VE, devrait pouvoir ouvrir plus souvent, elle devrait être étendue au Centre-ville et également envisagée en Nord-Franche-Comté. L'AGORAé propose des produits alimentaires à 10% du prix du marché dans l'objectif de soutenir les étudiants en grande difficulté financière.
- La mise en place d'un FSDIE Social en lien avec le Crous doit permettre d'accorder une aide exceptionnelle aux étudiants en situation de grande précarité. L'objectif est d'accompagner les étudiants dans ce contexte pour leur permettre de surmonter cette situation. L'aide d'urgence peut alors être apportée dans le cadre des démarches effectuées par l'étudiant.
- Sans imaginer pouvoir rétablir parfaitement l'équilibre entre chacun, l'objectif de l'uFC est de faire en sorte que les difficultés financières ne soient pas un obstacle à la poursuite des études. Les composantes (UFR et instituts), les BU, le BVE constituent ainsi les relais entre les étudiants en difficulté et le Crous.

2 Identifier et surmonter le mal-être étudiant

Difficultés, fragilités, anxiété face au monde professionnel sont également pris en compte par l'uFC qui a déployé différents dispositifs d'accompagnement, en lien avec le service de santé étudiant, en partenariat avec des tiers.

Connaitre et traiter les causes du mal-être

- Un lieu d'écoute : le dispositif ligne-écoute-info en début d'année universitaire ; la ligne SOS pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, contre la haine, les discriminations et toutes formes de racisme

L'Université a mis en place une ligne écoute-info : pour les étudiants et par les étudiants. La permanence d'écoute est assurée par des étudiants en psychologie. Certaines heures sont également dédiées à une permanence physique.

- L'uFC s'est engagée dans ce dispositif et a décidé de le pérenniser en le renforçant par la mise en place d'une permanence physique. Ce service apporte une écoute, anonyme et sans jugement, entre étudiants. Sa vocation est de soutenir et accompagner. En cas de grandes difficultés, il permet aussi d'orienter l'étudiant vers le service santé étudiant ou se rapprocher de la cellule SOS.
- Le dispositif de ligne écoute de l'uFC évolue, il est également associé aux lignes d'écoutes nationales et notamment celle de la CNAE.
- De plus, les 6 BU bisontines et le SSE ont intégré, depuis l'automne 2023, le dispositif "Angela" de la Ville de Besançon, piloté par le CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles). Ces bibliothèques constituent des lieux-refuge dans lesquels le personnel a été formé à la mise en sécurité des personnes se sentant menacées. Un dispositif complémentaire dans la lutte contre les VSS.

- Un soutien psychologique auprès des psychologues du SSE, un rôle d'orientation

Le service de santé étudiant dispose de plusieurs médecins, psychologues, infirmiers et d'une diététicienne. Les étudiants fragilisés par des troubles alimentaires, d'anxiété ou confrontés à une maladie qui rend plus difficile la poursuite de leurs études peuvent solliciter les médecins et professionnels de santé du SSE.

Ce service accueille les étudiants, propose des rendez-vous dont certains peuvent être pris en ligne, à partir de la plateforme Doctolib. Il a vocation à orienter les étudiants vers les services adéquats et également à informer et sensibiliser au sujet de certains comportements à risque par exemple.

- Une vigilance particulière pour identifier les signes de la crise suicidaire, savoir réagir et agir en cas de troubles de santé mentale

L'uFC est particulièrement engagée pour protéger la santé mentale de ses étudiants. Les agents de l'université peuvent suivre une formation destinée à repérer les signes précurseurs d'une crise. Pouvoir identifier les signes de fragilités, de grande fatigue, d'énervement liés à une surcharge de travail est indispensable en raison de la situation difficile de certains étudiants. En outre, le contexte du monde du travail est un vecteur d'anxiété pour les étudiants. Afin de ne pas laisser la crise l'emporter sur la santé mentale des étudiants, l'Université s'est dotée de quatre formateurs aux premiers secours en santé mentale.

Ces agents ont été formés dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Ils peuvent ainsi dispenser une formation aux personnels, enseignants, agents, chercheurs, qui sont confrontés à des étudiants présentant des risques de fragilités. Ils seront ainsi armés pour réagir face à celui qui éprouve ce mal-être.

Certains sont particulièrement exposés à ces publics : les élus étudiants, les responsables des associations, les organisateurs d'événements. Cependant tous peuvent guider l'étudiant qui exprime un mal-être. Lorsque celui-ci est particulièrement aiguë, il peut conduire à des tendances et comportements suicidaires. Conformément à son engagement, l'uFC a formé de nombreux agents, associations ou tuteurs ou élus, au dispositif Sentinelle, et continue cette démarche. Autant de veilleurs à la disposition des étudiants pour que l'Université soit le lieu de leur épanouissement et leur offre de surmonter leurs anxiétés.

Faire de la différence une richesse

- Partages et ateliers de paroles et d'échanges : arbres à palabres et soutiens aux étudiants internationaux

L'Université de Franche-Comté est fière de compter de nombreux étudiants internationaux : ils constituent autant de richesse et d'ouverture d'esprit. Ils sont aussi le rayonnement d'une université ouverte au monde. Particulièrement attentive à l'accueil des étudiants internationaux, l'uFC apporte un soutien aux

différentes associations des étudiants internationaux, offre également des temps d'échanges au pied de l'arbre à palabres et guide leurs démarches dès leur projet de mobilité.

Au Bureau de la Vie Etudiante, un agent est spécialement engagé pour assurer l'accueil et le soutien nécessaire au quotidien des étudiants internationaux. Il apporte une aide à la connaissance de la ville et des campus. Il est en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs, de l'uFC. Un agent du bureau de la Vie étudiante est également présent en Nord-Franche-Comté pour apporter cet accompagnement aux associations, ce travail est également en lien avec la chargée de mission à la lutte contre la précarité. La présence en NFC doit cependant être renforcée et développée.

Des évènements sont également organisés par le Bureau de la Vie étudiante pour que les étudiants internationaux puissent se rencontrer, se réunir et échanger au sujet de leurs étonnement, leurs attentes, leurs bonnes idées. Ces moments de rencontre nommés « arbres à palabres » sont ouverts à tous les étudiants internationaux, sont en lien avec les associations et les différents services de l'Université.

○ Lutter contre toutes les formes de discriminations

Conférences, ateliers de sensibilisation, liens avec les associations et avec l'ensemble du monde professionnel pour transmettre une meilleure connaissance de l'autre. L'uFC s'est engagée dans cette lutte en faveur du respect des croyances de chacun afin de faire connaître et respecter la laïcité. Elle invite régulièrement des grands témoins : en octobre 2023, Latifa Ibn Ziaten, dont le fils a été tué par Mohamed Merah, était conviée à l'IUT Nord-Franche-Comté. Elle a rappelé son combat aux étudiants : tendre la main et transmettre la paix. L'université prévoit une sensibilisation régulière de ses étudiants, en outre, elle a ouvert un DU Laïcité et République à l'IUT Nord-Franche-Comté, en lien avec ce diplôme, l'IUT a ouvert un cycle de conférences à l'automne 2023, dont le thème de la première porte sur l'engagement pour la laïcité.

En outre, l'uFC s'engage à lutter contre toutes les formes de mépris, de racisme, de discriminations à l'égard d'autrui. Elle a noué différents partenariats avec des associations, notamment SOS Homophobie et prévoit une sensibilisation destinée à lutter contre toutes les LGBTQIA+phobies.

Et demain ?

- L'uFC est candidate à la signature de la Charte l'Autre Cercle et propose un cycle de sensibilisation aux LGBT-phobies à l'attention des personnels et des étudiants.
- L'Université s'y engage également avec ses partenaires, avec le Crous notamment, elle contribue aux réflexions et aux actions menées par le groupe de travail du Crous Egalité et lutte contre les discriminations et ils agissent ensemble dans cet objectif.
- Lutter contre toute forme de discrimination et offrir aux étudiants un bagage solide pour que la différence soit une richesse dans sa vie professionnelle : l'engagement de l'uFC est de transmettre cette valeur à tous.